

Grammaire :L'interrogation

Rappel du cours

I) La phrase de type interrogatif est l'un des 4 types de phrases de la langue française:

1) **déclaratif** : Elle découvre avec ravissement les Fleurs du Mal de Baudelaire.

2) **impératif** : Lisez au plus tôt le poème de Baudelaire, intitulé « La Charogne » situé dans la 1ère partie des Fleurs du Mal, Spleen et Idéal.

3) **Exclamatif** : Que j'aime le poème » L' Invitation au voyage » de Baudelaire !

4) **interrogatif** : Quel livre as-tu choisi de présenter à l'oral du bac ?

II) Interrogation totale, partielle ou alternative ?

Totale

› Elle porte sur **l'ensemble** de la phrase.

→ A-t-elle lu Les Fleurs du Mal ?

› La réponse peut être **oui, si ou non.**

Alternative

› Elle appelle un **choix** entre plusieurs réponses.

→ Vient-elle ce soir ou (vient-elle) demain ?

Partielle

› Elle ne porte que sur **une partie** de l'information, un constituant de la phrase : sujet, attribut, COD, COI, CC.

→ Qu'a-t-elle répondu ? (l'interrogation porte sur « qu » le COD)

› La réponse ne peut donc pas être **oui, si ou non.**

III) Interrogation directe ou indirecte ?

1) Interrogation Directe

- C'est une **phrase interrogative**, qui se termine par un point d'interrogation.

- La construction change selon le niveau de langue :

- **soutenu** : As-tu fini de lire les Fleurs du Mal ?

- **courant** : Est- ce que tu as fini de lire Les Fleurs du Mal ?

- **oral, familier** : Tu as fini de lire Les Fleurs du Mal ?

2) Interrogation indirecte

› C'est une phrase **déclarative**, qui se termine par un point et qui comporte une proposition subordonnée interrogative indirecte.

→ [Je me demande] [si elle viendra.] = Je me le demande.

› La sub. interrogative indirecte est **totale quand elle est** est introduite par **si**.

› Les mots interrogatifs sont les mêmes que dans l'interrogation directe, sauf (*qu'est-ce*) *que* → *ce que* ; *qu'est-ce qui* → *ce qui*.

Ex : *Je me demande ce que vous faites / ce qui t'intéresse.*

› On n'utilise **jamais est-ce que**.

› Il n'y a **pas d'inversion** sujet-verbe quand le sujet est un **pronom**.

EX : *J'ignore qui elle est.*

IV) Interpréter l'emploi de l'interrogation

› Identifiez son **rôle** : l'interrogation pose-t-elle réellement une question ou s'agit-il d'une question **rhétorique** ? Une question rhétorique (qui n'appelle pas de réponse) peut servir notamment :

- à formuler une **déclaration** en **interpelant** l'interlocuteur et en ajoutant une nuance **exclamative** :

→ *Non mais tu as vu l'heure ? (= Il est tard) → Elle n'est pas belle, cette ville ?*

→ *C'est bon, n'est-ce pas ? ;*

- à **atténuer un ordre** → *Tu peux m'aider à débarrasser ? (plutôt que Aide-moi à débarrasser).*

› Si un **personnage** pose beaucoup de questions, demandez-vous ce que cela révèle de lui : de la naïveté, de la curiosité, un manque de confiance en soi, un égarement (physique ou psychologique), de la colère, etc.

› Si l'interrogation est formulée par **le narrateur ou la narratrice**, interrogez-vous sur son **but** : susciter la curiosité, créer du suspense, établir une connivence avec le lecteur

Méthode à suivre pour répondre à une question de grammaire portant sur l'interrogation

1. Rappelez ce qu'est l'interrogation.

2. Analysez la phrase (en justifiant) :

- interrogation **directe** (précisez le niveau de langue) ou **indirecte** (précisez la fonction de la subordonnée, le temps du verbe de la subordonnée et justifiez par la concordance des temps) ;

- interrogation **totale, partielle** ou **alternative**.

Le cas échéant, identifiez le **mot interrogatif**, précisez sa classe grammaticale et sa fonction (s'il en a une).

- 3 Si une **manipulation** est demandée, effectuez-la ; sinon, n'hésitez pas à en faire vous-même pour justifier vos réponses (ex : pour montrer qu'une interrogation est directe, reformulez-la de manière indirecte en explicitant les différences).
- 4. Demandez-vous si la question est **rhétorique**. Si c'est le cas, qu'exprime-t-elle implicitement ?

Exemple de réponse

- **Question de l'examineur : Analysez l'interrogation dans la phrase suivante : « Homme, es-tu capable d'être juste ? », Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges**

- **Exemple de réponse**

1. L'interrogation est le fait de poser une **question**. Si la question est exprimée de manière **directe**, la phrase se termine par un point d'interrogation et elle est de type **interrogatif** ; si elle est exprimée de manière **indirecte**, la phrase se termine par un point et elle est de type **déclaratif**.

2. et 3. Dans la phrase à analyser, la question est posée de manière **directe**, puisqu'elle se termine par un point d'interrogation et qu'il n'y a pas de verbe introducteur. À la forme indirecte, nous aurions par exemple : « Homme, je me demande si tu es capable d'être juste. » L'inversion sujet-verbe témoigne d'un **registre soutenu**. Formulée dans un niveau de langue courant, la question serait : « Homme, est-ce que tu es capable d'être juste ? » et dans un niveau de langue familier : « Homme, tu es capable d'être juste ? »

L'interrogation est **totale**, car elle porte sur la totalité de l'énoncé et la réponse peut être *oui* ou *non*.

On peut remarquer en outre qu'elle commence par une apostrophe : « Homme » renvoie à « tu » et peut être supprimé.

4. Enfin, on peut considérer que, dans cette phrase, Olympe de Gouges ne pose pas réellement une question : comme le souligne l'apostrophe, elle interpelle les hommes (au sens d'individus masculins) pour les amener à réagir. La phrase est en réalité une injonction : la question est **rhétorique**.